

Déclaration liminaire CGT CST Central du 12 juin 2024

Madame la Présidente,

La CGT Ville de Paris souhaite apporter par cette déclaration liminaire au CST Central notre solidarité internationaliste de classe aux peuples Palestinien et Kanak dans leurs luttes émancipatrices contre l'impérialisme et le colonialisme.

Alors que l'armée israélienne continue d'intensifier ses attaques sur Rafah où près d'1,5 million de Palestiniens se sont réfugiés et que le bilan après huit mois de massacres fait état de plus de 35 000 morts, la répression au sein des métropoles impérialistes continue contre celles et ceux qui se mobilisent pour faire entendre la voix du peuple Palestinien, y compris envers nos enfants.

Nous dénonçons et nous nous souviendrons de toutes celles et ceux qui main dans la main au côté de l'extrême-droite française, soutienne l'escalade de l'extrême-droite Israélienne.

Nous ne pouvons que nous interroger sur la participation de l'État colonial d'Israël aux jeux olympiques 2024, alors que ce sont au moins 96 athlètes, 32 responsables sportifs et 18 recruteurs sportifs Palestiniens qui ont été assassinés ces derniers mois par l'entité sioniste.

Comment expliquer ce deux poids-deux mesures avec la participation d'Israël à ces jeux alors que les sportifs russes et biélorusses ont été interdits de participer aux épreuves sportives sous la bannière de leur pays en raison du conflit ukrainien ?

La CGT Ville de Paris réaffirme l'exigence d'un cessez-le-feu immédiat en Palestine occupée.

Récemment en France, l'Assemblée Nationale a voté le « dégel » du corps électoral en Kanaky (Nouvelle-Calédonie) visant à contenir les moyens d'autodétermination du peuple Kanak, colonisé depuis 1853 par l'État français, et tentant de freiner au maximum la lutte indépendantiste. Cette loi proposée par un député Renaissance, propriétaire terrien en Nouvelle-Calédonie et loyaliste extrémiste reprend toute la tradition coloniale française visant à rendre minoritaire le peuple Kanak sur la terre de ses ancêtres.

Le gouvernement a déclaré l'État d'urgence le lendemain du vote à l'assemblée avec un déploiement du Raid et du GIGN. Alors qu'un fort mouvement de contestation a lieu depuis plusieurs semaines, les morts s'enchaînent et la répressions policière s'intensifient.

Si l'État français veut garder la mainmise sur la Kanaky, c'est que ce territoire est le 5e producteur de nickel dans le monde, matériau utilisé dans les batteries électriques, qu'il représente 14 % de la surface maritime française, qu'il est le 1er port d'Outre-Mer, tout cela dans une zone où se livrent des rivalités inter-impérialistes entre la Chine et les Etats-Unis car la France souhaite conserver sa place de 2ème puissance maritime mondiale et étendre son influence.

En bref, colonialisme et capitalisme sont les deux faces d'une même pièce, travaillant à la soumission des peuples et on ne peut se battre contre l'un sans se battre contre l'autre !

Madame la présidente, s'il y a une guerre à engager, c'est celle contre la précarité, l'égalité salariale entre femmes et hommes, l'augmentation des salaires et la pénibilité professionnelle.

Les résultats des élections européennes du 09 juin 2024 nous enseignent à quels points toutes celles et ceux qui ont contribué aux différents reculs sociaux ou qui ont joué avec l'extrême-droite lors des différents scrutins depuis Mitterrand pour se faire élire, n'ont réussi qu'à faire progresser cette extrême-droite, la plaçant aujourd'hui aux portes du pouvoir en France et en Europe.

La CGT ville de Paris s'engagera jusqu'aux élections législatives du 30 juin et 07 juillet 2024 à faire front commun contre l'ensemble des courants capitalistes réformistes au pouvoir, avec le mot d'ordre : « à gauche, gauche » jusqu'à l'obtention de nos revendications et construire par l'unité des travailleuses et des travailleurs le rapport de force le plus conséquent dans l'action collective.

Le programme des forces politiques dites « progressistes » devra être dicté par les travailleuses et les travailleurs en lutte avec leur organisation syndicale.

Concernant notre instance centrale d'aujourd'hui, nous voyons apparaître dans ce RSU 2023, un certain nombre d'éléments tendancieux, comme la diminution de l'effectif permanent, le volume très faible de déroulement de carrière, nous précisons à ce sujet que c'est un choix de l'administration, la diminution du budget consacré à la formation, la masse salariale en baisse et bien d'autres éléments aussi inquiétants les uns que les autres...

Nous avons très régulièrement pu aborder ces questions lors de différentes instances et confronter nos points de vue différents.

La part croissante d'agents contractuels dans notre collectivité est aujourd'hui un fait incontestable. Ce mouvement massif d'augmentation du nombre d'emploi contractuel, se poursuit entre 2022 et 2023 à tous niveaux. Il se traduit par une diminution du nombre d'agents stagiaires, une diminution du nombre d'agents titulaires, une baisse de recrutement d'agents titulaires, une augmentation du recrutement de contractuel, une baisse du nombre de départ définitifs d'agents contractuels sur un emploi permanent.

Cela illustre bien une orientation délibérée de l'exécutif parisien dans sa politique « ressources humaines » de développer le recours à l'emploi précaire car, si la Loi de transformation de la fonction publique facilite le recours à l'emploi contractuel, elle ne l'oblige en rien et nous tenons à rappeler ici, que la Maire de Paris a toujours exprimé un désaccord de principe avec cette loi scélérate de 2019.

Nous ne pouvons ici, que dénoncer ce choix politique, contraire encore une fois à la posture de la Maire de Paris et à l'intérêt des personnels qui ne permet pas de garantir la progression salariale des agents, ni l'ensemble des droits auxquels ils pourraient prétendre.

La précarité induite pénalise les agents dans leur vie personnelle et familiale, avec un impact financier au quotidien et en termes de projection sur l'avenir. Elle fragilise également leur vie professionnelle et leurs conditions de travail.

Il est de l'intérêt commun de stabiliser les agents que l'on forme, qui acquièrent de l'expérience et montent en compétence, plutôt que d'organiser le turnover des agents dans les services.

C'est pourquoi nous demandons un point à l'agenda social 2024 concernant le plan de déprécarisation, en insistant sur la titularisation immédiate de l'ensemble des contractuels permanents à temps complets.

En effet, nous sommes persuadés que la collectivité a les moyens d'améliorer de façon conséquente les conditions d'emploi du personnel contractuel, les données du RSU le démontre.

Pour la CGT Ville de Paris, ce Rapport Social Unique 2023, montre la nécessité d'engager des négociations pour un véritable Plan de résorption de l'emploi précaire dans notre collectivité et de s'orienter vers une embauche systématique au statut.